

NEUV, echos

Numéro 4

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

Mai 1999

Editorial

Avec les beaux jours, arrive votre premier numéro de l'Année de Neuv'echos. Année qui a débuté bien tragiquement par le décès inopiné de notre ami et collègue Bruno PHILIPPE. C'était le poète et l'aiguillon de l'équipe municipale, toujours prêt à défendre avec enthousiasme des convictions de cœur. Il laisse un grand vide. Ce numéro lui est dédié. Les informations ne manquent pas, témoignant du dynamisme de notre commune ; chantier dominant : l'église d'abord puis, son pendant laïque, que sera la Maison d'Animation ; annonces des associations, information sur le mini-service national, sur l'arrivée imminente des souris informatiques à l'école et bien sur pour faire vivre tout cela, un aperçu du budget communal.



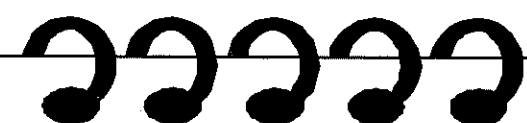
Bonne lecture.

D.H.

Publication municipale de la commune de NEUVECELLE

Ont participé à la rédaction :
Sylvie Besson, Claudine Delerce,
Bernard Chaffanel, Quentin Déal,
Daniel Heligenstein,
Pascal Martignière

Tirage 1100 exemplaires.



RENDEZ-VOUS DES BEAUX JOURS !

JUIN

Samedi 5 juin

Promenade des mères de famille :
visite du Palais Idéal du Facteur Cheval.

Dimanche 13 juin

Elections Européennes
Scrutin proportionnel à un tour.
Tournoi des jeunes handballeurs.

Samedi 19 juin

Fête de l'école
- 14 h 30 : stands de jeux
et animations diverses.
- 19 h 30 : REPAS
avec ambiance musicale.

JUILLET

Du 2 au 11 juillet

Rencontres musicales d'Evian.

Dimanche 11 juillet

Kermesse « La Neuvecelloise »

Lundi 26 juillet

Prélèvement de sang
Groupe scolaire de Milly

Sommaire

Aménagement et travaux	2
Le budget primitif 1999	2
Chronique des associations	3
Le nouveau service national	4
L'informatique à l'école.	4

PROGRAMME DU BUDGET PRIMITIF 1999

Le budget primitif 1999 a été voté par le conseil municipal lors de la séance du 19 mars. Globalement, il s'élève à 19,1 millions de francs (2,9 millions d'euros) se répartissant en 10,7 millions pour le fonctionnement et 8,4 millions pour l'investissement.

Ce budget est principalement axé cette année sur la construction de la salle d'animation et l'aménagement du secteur de l'église.

Les principaux postes sont :

Salle d'Animation	2.800.000	Construction de la salle d'animation Acquisition du mobilier (2 ^e semestre)
--------------------------	-----------	---

Aménagement secteur Eglise	2.131.000	Aménagement routier en cours
-----------------------------------	-----------	------------------------------

D'autre part, il faut retenir :

Travaux sur réseaux d'eaux pluviales	357.000	Ruisseau de Maraîche. Avenue des Peupliers - Avenue du Léman. Impasse des Chênes.
---	---------	---

Véhicule et matériels divers pour les services techniques	180.000	
--	---------	--

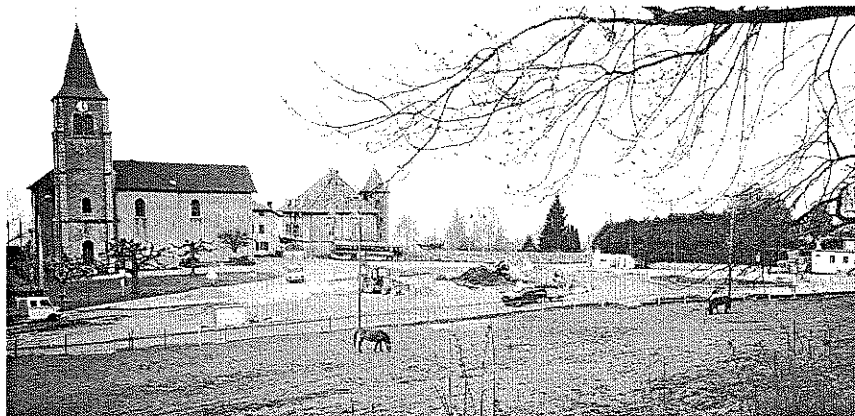
QD

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

Secteur de l'église et maison d'animation

Après plusieurs mois de mise au point, de réglages techniques, de révisions économiques et de consultations avec les différents acteurs du projet, les premiers coups de pelles ont eut lieu début mars.

**La phase de concrétisation a commencé,
le projet devient maintenant réalité.**



Déroulement des travaux

* Début mars : Mise en forme du nouveau tracé, dévoiement des réseaux existants en dehors de l'emprise de la salle, aménagement parking et chaussée, revêtement de surface et pose de bordures. Achèvement des travaux prévu autour du 15 juin.

* Début avril : Construction de la maison d'animation, fin des travaux prévue à l'automne de cette année.

Les travaux ont été organisés de façon à perturber le moins possible le trafic, ainsi les mesures prises se limiteront-elles à la mise en place d'un dispositif de circulation alternée.

Nous vous rappelons qu'une maquette est visible dans le hall de la mairie.

PM

Une église toute neuve



De puis quelques mois, notre église a subi d'indispensables travaux de restauration.

Le sol, les murs, l'éclairage... tout a été repris. La décoration, dans un style néo-classique sarde confère à l'édifice une élégance sobre. La clarté du nouveau décor, la finesse des peintures en trompe l'œil, la coupole peinte et le nouvel autel redonnent à cette église du XIV^e siècle un reflet de ses origines.

Pour une information complète, précisons que le montant des travaux s'élève à près d'un million de francs, réparti de la façon suivante :

Particip. communale : 320 000 F

Conseil général : 490 000 F

Service départemental de
protection du patrimoine :

35 000 F

Paroisse de Neuvecelle :

160 000 F.

PM

Lou Nove Chatni

Lou Nove Chatni a débuté l'année scolaire avec l'élection d'un nouveau bureau :

Mme Brémart en est la présidente, M. Harduin, le trésorier et Mme Marteau, la secrétaire.

Grâce à l'aide du comité composé de Mmes Médico et RoCHAT et MM. Dufour et Contant, l'association des parents d'élèves poursuit son but : récolter des financements en vue des sorties éducatives, sportives et culturelles pour les enfants de l'école de Neuvecelle.

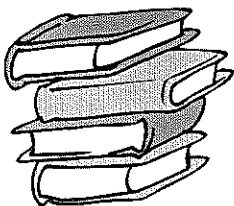
Ainsi ont été organisés : un repas choucroute, la venue du Père Noël, le goûter du Carnaval, un loto.

En projet : Vente de géraniums au mois de mai.

Fête de fin d'année scolaire le samedi 19 juin.

Tous les bénéfices de ces différentes animations ont servi ou serviront à régler financièrement les différents projets des instituteurs tels que le ski de fond et de piste, les cours de gymnastique, le spectacle de Noël...et en prévision : des voyages éducatifs. Nous tenons tout particulièrement à remercier toutes celles et ceux qui nous aident tout au long de l'année, et dont les efforts sont primordiaux pour notre association et pour les enfants.

Mme Brémart



Bibliothèque « Le Marque Page »

La bibliothèque souhaite présenter un spectacle au mois de juin, pour cela elle recherche des enfants libres tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h pour préparer ce spectacle, et des mamans bénévoles pour la confection des costumes. Le Marque Page est ouvert aux enfants mais aussi aux adultes pour lesquels un choix de romans, revues, bandes dessinées... est renouvelé régulièrement.

Pour tout renseignement : 04 50 75 01 77.

Association *La Neuvecelloise*

Deux pôles importants ont marqué l'année 98 :

- notre kermesse du 12 juillet dernier qui coïncidait avec la finale de la coupe du monde de foot. En finale, un beau triomphe pour la France et une kermesse joyeuse et réussie.

- l'autre pôle c'est l'engagement de notre association auprès de la commune et de la paroisse dans les travaux de restauration de notre église. Les travaux sont terminés et l'on peut dire, avec succès. Il serait injuste de ma part de ne pas remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette réussite et en particulier à tous les bénévoles, qui ont tant apporté de leur temps et de leur enthousiasme.

Le Président - R. Guillet...

Le Club de l'Amitié

Organise pour le 6 mai une visite de l'abbaye de Romainmôtier, magnifique édifice roman dont les origines remontent au V^{ème} siècle. Un pique-nique est prévu au bord du lac de Joux. La grande promenade annuelle est prévue pour le 17 juin.

L'atelier du Clos Cachat

L'association du Clos Cachat tient à honorer la mémoire de son président Bruno PHILIPPE, décédé subitement en janvier 1999. Les mots ne suffisent pas à exprimer le désarroi de toute l'équipe, à qui la bonne humeur et l'enthousiasme de Bruno manqueront toujours.

Fondée en 1997, notre association initie les enfants de 7 à 12 ans à l'Art sous toutes ses formes, chaque mercredi après-midi de 14h30 à 16h30, pendant l'année scolaire. Les travaux les plus aboutis sont exposés actuellement à la bibliothèque « Le Marque Page » de manière à susciter l'éveil d'éventuelles vocations artistiques parmi les jeunes de notre commune.

L'atelier du Clos Cachat projette aujourd'hui d'élargir ses activités aux adultes ; les personnes intéressées sont invitées à contacter le secrétariat de l'association au 04 50 75 04 21.

Agnès Guinand.

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le début de l'année scolaire, le système de facturation a changé : Dorénavant, une facture est envoyée à chaque famille en début de mois et comptabilise le nombre de repas pris par le (les) enfant(s) lors du mois précédent.

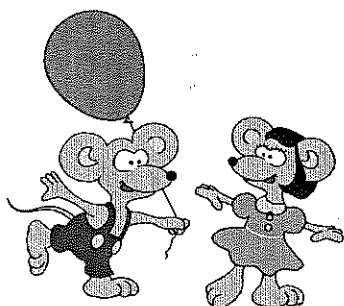
Afin de nous faciliter la comptabilité, nous vous serions reconnaissants de régler le plus rapidement possible la facture pour le montant exact indiqué sur celle-ci. Vous pouvez remettre votre règlement directement à Madame Catherine Varon, à l'un des membres du bureau ou au secrétariat de mairie.

D'autre part, nous recherchons toujours des personnes bénévoles pour l'encadrement des enfants de 11 h 30 à 13 h 30, ainsi que des jeux pour la cantine.

Avec nos remerciements et ceux des enfants.

Le Bureau

INFORMATIQUE A L'ECOLE " LES SOURIS DANSENT "



Voilà déjà plusieurs mois que le projet d'équipement du groupe scolaire en matériel informatique est à l'ordre du jour des préoccupations municipales.

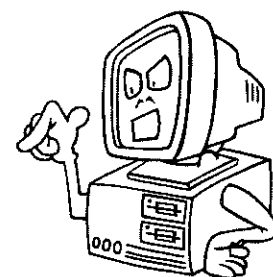
A l'issue de la séance du conseil municipal du 11 décembre 1998, les directeurs des écoles primaire, et maternelle ont exposés aux élus leurs projets informatiques respectifs.

Convaincus de la nécessité pédagogique d'un tel équipement, les crédits correspondants ont été votés, et le matériel commandé.

L'installation, et la prise en main est prévu dans les prochains jours.

Bon " CLIC " à tous.

BCH



NOUVEAU SERVICE NATIONAL : PARCOURS CITOYEN.

La loi d'octobre 97 modifiant le service national crée un ensemble d'obligations s'adressant à tous les français, hommes et femmes.

Tous les jeunes gens de nationalité française nés à partir du 1^{er} janvier 1983 sont tenus de se faire recenser dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire. Pour cela, ils doivent venir au bureau de la mairie munis du livret de famille, d'une carte d'identité ou du décret de naturalisation. Une attestation de recensement leur sera remise, ce document doit être conservé. Ils seront par la suite convoqués à une journée d'appel de préparation à la défense et recevront un certificat de participation. L'attestation de recensement et le certificat de participation sont des documents à présenter pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les garçons nés avant 1983 qui ne se sont pas encore faits recenser à la mairie, doivent régulariser leur situation le plus rapidement possible.

C. Delerce.

